

rencontrent à chaque pas les membres de la commission pourraient être un jour considérablement aplanies, si chaque médecin dans sa sphère d'action individuelle prenait à cœur cette étude du lait et commençait dès maintenant l'éducation de ceux qui fabriquent et de ceux qui boivent le lait. Pour prendre un exemple entre plusieurs, une des questions que la commission se trouve obligée de résoudre est celle-ci : Un cas de variole, de scarlatine, de fièvre typhoïde, ou d'une façon plus générale, une maladie contagieuse se déclare dans une ferme dont le lait est vendu soit à une fabrique de beurre ou de fromage, soit directement à la ville pour être bu. Que faire ?

Les cas d'infection et de contagion par le lait sont indiscutables. Le Dr Loir, à l'une des dernières réunions de la Société Médicale, nous en donnait un exemple frappant et que voici : dans une famille où il avait enseigné et fait admettre les dangers de contagion de la fièvre typhoïde par l'eau, on ne buvait plus que de l'eau filtrée et bouillie, et cependant un beau jour les deux enfants prenaient la typhoïde, et le père de dire à Loir avec une apparence de raison : " A quoi bon avoir suivi à la lettre vos conseils," Loir décide de faire une enquête qui lui apprend que les deux enfants atteints ont été les seuls de la famille à boire le matin du lait non bouilli. Il va chez le fermier et y apprend qu'un membre de la famille avait contracté quinze jours auparavant une fièvre typhoïde et l'avait encore. L'exemple valait une expérience de laboratoire.

Combien d'observations de ce genre pourraient être recueillies par nos médecins s'ils voulaient le faire ? beaucoup sans doute ! Communiquées à nos sociétés médicales, sans divulgation de noms, elles seraient d'un poids énorme le jour ou une loi peut être un peu rigoureuse, mais absolument nécessaire sera sollicitée des autorités compétentes. Et chaque famille à qui son médecin aura pu démontrer, preuves en mains, que le lait est cause directe de la maladie, ne sera-t-elle pas une famille acquise à la lutte pour le lait pur ?

Certes, il serait dangereux à l'heure actuelle de placer devant le grand public les faits tels qu'ils sont ; nos beurrieres et fromageries sont une des grandes richesses de notre pays et ce serait un crime que de discréditer ouvertement pour le moment une industrie florissante. Ce qu'il

faut c'est avant tout de faire comprendre aux fermiers que leur intérêt est de fabriquer du lait pur sous le contrôle des autorités compétentes car plus l'acheteur sera convaincu que le lait canadien est exempt de toute contamination plus volontiers il achètera ce lait ou ses dérivés.

Quand la commission eut à discuter le transport du lait, un des membres fit connaître le fait suivant dont il avait été témoin au mois de septembre dernier : Il avait été au Bout-de-l'Île, en en revenant le soir, le tramway fut chargé de boîtes de lait pleines. Durant le trajet, le conducteur, le wattman et la plupart des voyageurs s'offrirent une tasse de lait—le couvercle de la boîte faisant office de tasse, et comme il aurait été inopportun de prendre trop de lait d'une seule boîte, plusieurs furent mises à contribution. Un autre membre de la commission rapporta le fait bien connu du laitier distributeur, dans la ville, qui se trouvant à court, emprunte soit à la fontaine voisine, soit au collègue qui passe, l'eau ou le lait nécessaire pour combler le déficit temporaire.

Combien d'autres faits plus frappants encore que ceux-là pourraient être portés devant la commission, par l'intermédiaire soit des journaux médicaux, soit des sociétés médicales, qui seraient d'une précieuse utilité pour obtenir le règlement tant désiré et pourtant peut-être difficile à obtenir, ordonnant que toute boîte, toute bouteille de lait quittant la ferme demeure scellée d'un sceau spécial pendant tout le temps de son parcours entre le producteur et le consommateur. Mais là où l'œuvre du médecin peut être la plus efficace est dans l'éducation de la famille qu'il soigne, en lui apprenant, à chaque occasion qui se présentera à s'intéresser plus qu'on ne le fait à présent au lait consommé. En demandant à la mère de lui remettre un échantillon du lait dès son arrivée, d'un échantillon du lait demeuré en trop le soir à la fin de la journée, il arrivera plus d'une fois à constater qu'un lait délivré presque bon, sera devenu absolument mauvais par la faute de celui qui n'a pas su le garder. Il arrivera aussi que le laitier qui sera ainsi surveillé par le consommateur lui-même, aidé du médecin et menacé de perdre une partie de sa clientèle, fera volontairement l'effort nécessaire pour améliorer son lait. Et qu'on ne dise pas que cela